



Communiqué de presse

Mardi 15 janvier 2019

Explosion rue de Trévisse : la Ville reste mobilisée pour les riverains

A la suite de la terrible explosion survenue samedi au 6 rue de Trévisse, la Ville s'est immédiatement mobilisée avec l'ensemble de ses partenaires. Tous les habitants ont pu trouver, en urgence, une solution d'hébergement. De nouvelles études faites par la Préfecture de Police diront rapidement si et quand les immeubles peuvent être réintégrés.

Dès samedi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a mis en place une cellule d'aide pour accompagner les victimes. Plus de 450 personnes ont été reçues par les équipes du CASVP pour faire face aux premiers besoins et prendre en compte les situations individuelles. Face à l'urgence, 38 personnes ont notamment été relogées par la municipalité dans des hôtels.

Un accompagnement juridique et psychologique est proposé par Paris Aide aux Victimes et les permanences de la Cellule d'Urgence Médico Psychologique. Le numéro vert, mis en service samedi par l'Etat est toujours disponible au 0805200450.

Les agents de nettoyage sont intervenus tout le weekend, et la division fonctionnelle a dégagé les débris. Des passages seront effectués toute cette semaine pour assurer l'enlèvement total des déchets dès que l'autorisation de retrait sera donnée par la police, notamment s'agissant des véhicules et épaves.

Concernant les immeubles impactés, il appartient aux services des architectes de sécurité de la Préfecture de Police de se prononcer sur leur sécurité. Ces services finalisent un rapport d'expertise immeuble par immeuble.

Ce rapport devra déterminer quels immeubles pourront être réintégrés, dans quel calendrier et sous quelles conditions. C'est conformément à ces résultats que la Ville prendra le cas échéant, des arrêtés d'interdiction à l'occupation.

Dès ce rapport reçu, des réunions seront organisées, en fonction de chaque situation et en lien avec la mairie du 9ème, avec les riverains.

Quel que soit le résultat de ces études, la Ville mobilisera l'ensemble de ses partenaires publics et privés pour trouver des solutions durables de relogement pour les habitants.

Par ailleurs, la Ville mobilise l'ensemble des acteurs (Direccte, Chambre de Commerce et d'Industrie, Fédération Française de l'Assurance, etc.) pour accompagner dans leurs démarches les habitants et commerçants impactés.

Aujourd'hui, la Ville réunit l'ensemble des concessionnaires (Enedis pour l'électricité, GRDF pour le Gaz, Eau de Paris, etc.) pour accélérer autant que possible, immeuble par immeuble, les dates de remise en service des réseaux qui ne sont pas structurellement endommagés et identifier les réparations lourdes qui doivent être poursuivies le cas échéant.

La Ville et la Mairie du 9e continuent de se mobiliser, avec l'ensemble des partenaires (Préfecture de Paris, Parquet, Préfecture de Police, etc.) pour accompagner au mieux les victimes sur leurs différents besoins.

Contact presse : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr